

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 59 (1986)

Heft: [6]

Artikel: L'école privée aujourd'hui et demain

Autor: Moser, Henri

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taktfreudigkeit legt Kräfte frei, Solidarität vereint die unterschiedlichen Spezialisten. Wenn Wirtschaftsverbände und Gewerkschaften «unsere» nach dem geschilderten Konzept gebildeten Jugendlichen mit Überzeugung anstellen und beste Erfahrungen mit ihnen machen, werden vielleicht auch andere hellhörig, sogar die Universitäten, und lassen sich hellwache Absolventen unserer Schulen nicht entgehen. Vielleicht sollten wir unsere Politik in dieser Richtung weiter verfolgen?

L'école privée aujourd'hui et demain

de Henri Moser, Genève

Si je m'adressais aujourd'hui à la presse ou si je m'exprimais dans une réunion publique, je dirais sans doute que l'enseignement privé:

- a un glorieux passé, jalonné d'innovations pédagogiques, œuvres de pionniers, dont nous sommes les héritiers,
- qu'accueillant des dizaines de milliers d'élèves à travers le pays, nous accomplissons une tâche d'instruction et d'éducation de la plus haute importance et qu'enfin,
- condamnées au succès, les écoles privées ne peuvent être que sérieuses et efficaces sous peine de disparaître,

et puisqu'elles existent aujourd'hui, elles seront là demain.

Mmes, MM, chers Collègues – mon propos, cet après-midi, sera un peu différent, encore que je ne renie rien de ce que je viens de dire.

Vous le savez comme moi – celui qui n'avance plus, recule déjà . . .

Nous ne saurions nous en contenter.

Parlons d'abord d'éléments concrets en procédant à une analyse sommaire de la situation actuelle et je vous inviterai à faire, avec moi, quelques projets d'avenir que je souhaite plus proches de la réalité que de l'utopie.

La situation actuelle

Pour la première fois, nous sommes confrontés à une baisse de la natalité; en outre, la pression des partis nationalistes provoque une réaction très restrictive de la police des étrangers qui limite ou interdit l'entrée et le séjour en Suisse d'élèves de certains pays ce qui pénalise un bon nombre *d'écoles et d'internats privés*.

Même si le nombre d'enseignants suisses qualifiés et disposés à travailler dans l'enseignement privé est en augmentation, il est de plus en plus difficile d'engager du personnel de maison ou des *surveillants d'internat*.

Les budgets des Départements cantonaux de l'instruction publique ne sont pas en diminution pour des raisons politiques évidentes. Il est donc à prévoir que l'Etat disposera de plus en plus d'argent pour de moins en moins d'élèves.

Une analyse même très sommaire du «Marché de l'enseignement» nous conduit à poser immédiatement 4 questions:

1. Que fait l'Etat? (c'est-à-dire les écoles publiques)
2. Qu'est-ce que l'Etat ne fait pas?
3. Que peut-on faire autrement que l'Etat?
4. Quels sont les besoins réels de la population?

1. Que fait l'Etat?

Dans chaque canton, nous connaissons les points forts et les faiblesses du système. Il est indispensable de bien observer son unique et puissant concurrent et s'informer des réactions de la population. En effet, les écoles privées, qui se font de la concurrence entre elles, comme cela existe parfois, sont aussi ridicules que deux convives qui se disputeraient des miettes alors qu'un pain à peine entamé est posé sur la table. Il y a parfois des situations particulières. En septembre 1986, la région lausannoise comptera, à ma connaissance *14 écoles* privées de Maturité!

Je crois que si j'étais le 15^{ème}, j'essaierai de réunir les 14 autres pour faire une publicité commune insistant sur le choix exceptionnel – gage de qualité – et essaierai de répartir certaines spécialités avec mes collègues.

Toute réaction de concurrence, si ce n'est dans le but de réaliser des progrès pédagogiques est *vaine, inutile, éphémère et préjudiciable* à l'ensemble de l'enseignement privée.

Elle conduit au dénigrement et à la critique négative qui retombe finalement aussi sur celui qui la formule.

L'Etat est donc notre concurrent.

Son action détermine nécessairement la nôtre.

2. Qu'est-ce que l'Etat ne fait pas?

Vous vous attendiez peut-être à ce que je dise plutôt qu'est-ce que l'Etat fait *mal*? Je ne crois pas qu'il faille se placer sur ce terrain. Encore que cela puisse avoir une influence sur notre activité.

Il y a quelques années une question semblable laissait d'immenses possibilités.

Aujourd'hui, l'Etat a largement augmenté et adapté ses services. Toutefois d'une manière très inégale selon les Cantons. Il s'occupe de plus en plus de la formation continue, de l'Education des adultes, de la création d'une deuxième voie pour le retour aux études, voire de l'accès à l'Université sans Maturité.

Là encore, il convient région par région, de dresser un inventaire, qui même modeste, laisse encore une place importante à l'école privée pour l'accomplissement de tâches utiles et nécessaires.

3. Peut-on faire autrement que l'Etat?

Je ne vois pas l'intérêt que les écoles privées soient des copies conformes, mais payantes des écoles publiques.

Nous devons et nous pouvons offrir de passionnantes alternatives. Il n'y a pas de degrés scolaires ou de niveaux auxquels l'enseignement privé ne saurait avoir de succès. Je viens d'apprendre qu'il y a une augmentation du nombre d'élèves des *degrés primaires* dans les écoles privées vaudoises. C'est une information très importante. Cela prouve qu'avant même l'apparition de «problèmes scolaires», l'école privée peut être un choix positif pour des parents.

Partout où cela n'est pas encore le cas, il faut démontrer que les écoles privées peuvent offrir un autre enseignement, une autre éducation, un autre encadrement que l'école publique. Il faut que les familles aient un réel choix pédagogique.

Les familles ne demandent pas forcément autre chose parce qu'elles n'imaginent pas qu'il puisse y avoir autre chose que l'école publique.

Il est donc inutile d'attendre qu'il y ait une demande.

98 Il faut mettre sur le marché un «produit» ou un «service» et le faire connaître.

Il faut donner des idées et permettez-moi d'aller jusqu'au bout de ce raisonnement typiquement commercial: il faut aller parfois jusqu'à provoquer des doutes!

4. Quels sont les besoins réels de la population?

Là encore, ils ne sont pas les mêmes partout.

Etes-vous certain que l'école publique est bien adaptée au mode de vie d'aujourd'hui? Pensez à l'activité professionnelle des mères de familles!

A la crise du logement et ses conséquences:

des *centres concentrationnaires d'habitation* avec des enfants livrés à eux-mêmes ou, dans le sens inverse, l'amélioration du niveau de vie – l'acquisition d'une villa à la campagne où les structures scolaires sont insuffisantes.

Le développement des entreprises de service et les vocations de « cols blancs ».

L'horaire de l'école est-il en rapport avec les nouveaux rythmes de vie?

Dans quelles conditions les élèves peuvent-ils travailler à la maison?

C'est passionnant de faire parfois des visites au domicile des élèves . . .

Faire soi-même, une fois, le trajet qu'ils font eux-mêmes tous les jours . . .

Voir leur chambre, l'environnement, le bruit ou la solitude . . .

A-t-on besoin d'une école plus humaine?

Pouvons-nous répondre mieux que l'Etat aux besoins de la population?

Entrons, maintenant, dans le vif du sujet.

Quelle école dans 10, 20 ou 50 ans

L'école a quatre partenaires:

- les élèves
- les parents
- les enseignants
- l'Etat (ou la direction)

On a cru, certains le croient encore, que l'école de l'avenir, c'est l'école où le pouvoir change de camp:

le pouvoir aux élèves (cela s'est généralement soldé par des déceptions – c'est impossible dans hypocrisie).

le pouvoir aux parents une formule passionnante pour une petite école. Quand les parents sont nombreux cela devient très vite invivable.

le pouvoir aux enseignants oui, quand il s'agit d'une petite équipe. Il émerge cependant toujours un « meneur » et l'on débouche sur une illusion.

l'autogestion? elle demande des efforts considérables, généralement toujours au détriment de la pédagogie.

Nous arrivons sans doute à une époque marquant *la fin des méthodes éducatives résolument anti-autoritaires*.

Quand l'autorité manque, la liberté se perd. L'autorité s'exerce à la fois comme une contrainte extérieure et comme une nécessité reconnue de l'intérieur.

Le maître qui exerce l'autorité doit savoir obéir lui-même aux exigences de la vérité et les élèves accepteront son autorité parce qu'ils en seront convaincus.

En mai 1968, quand les jeunes ont découvert que leurs parents mais aussi leurs maîtres, éblouis ou lâches devant leurs slogans et leurs barricades, n'étaient pas des adultes, mais des adolescents vieillissants, ils ont été traumatisés bien plus par les succès qu'ils ont obtenus que par les échecs qui ont suivi, et dont certains ne se sont pas encore remis.

L'école de l'avenir aura sans doute toujours une tête, c'est-à-dire un chef, si possible, une âme, mais offrira une place plus importante à la participation des élèves, des parents et des enseignants.

Quand on parle de diverses écoles d'une même région, on dit de l'une qu'elle est sérieuse de l'autre qu'elle est chère, d'une troisième qu'elle est catholique . . .

on peut dire aussi qu'on ne la connaît pas très bien, que quelqu'un nous a dit que . . .

Il me semble qu'il sera de plus en plus important que chaque école affiche un *style et des principes*.

Une école plus littéraire, plus scientifique, plus artistique, d'une morale rigoureuse (y compris quant à la tenue des élèves) plus libre et décontractée.

Il y a une clientèle pour tout cela. Elle viendra davantage si elle sait mieux ce qui l'attend et ce qui existe.

C'est d'ailleurs un phénomène qui s'amorce déjà aujourd'hui.

Le cloisonnement en classes

En français, les enfants disent souvent «aller en classe» pour aller à l'école. C'est assez significatif.

Le compartimentage en classes très fixes conduit à une diminution de la collaboration entre professeurs et ne leur laisse d'ailleurs qu'une indépendance apparente.

On a souvent trop exagéré l'importance de la présence en classe. Au nord de la Suède, un certain nombre d'élèves vivant dans des villages éloignés ne fréquentent que le $\frac{1}{2}$ à $\frac{2}{3}$ des cours. Ils aboutissent cependant à des résultats parfaitement comparables à leurs camarades de classe qui sont là à plein-temps.

Il ne faut pas confondre non plus la présence «en classe» et la présence à l'école, ce qui peut être résolument différent.

Une collection de classes, quelle qu'en soit le nombre, ne fera jamais une école. Chaque école doit avoir une identité à laquelle on puisse s'identifier.

En résumé, ma conviction est que chaque école privée, aujourd'hui et plus encore demain, doit avoir *une tête, une âme et une identité*.

L'avenir des écoles privées

Pour être tout à fait clair, j'aimerais faire une distinction entre le changement et l'innovation.

La société change continuellement et nous subissons ce changement.

L'innovation, c'est un point de repère précis dans le changement, c'est l'expression d'un dynamisme.

Toutes les écoles changent, avec le temps, elles s'adaptent.

L'avenir des écoles privées réside donc dans l'innovation.

Pestalozzi, Maria Montessori, Ferrière, Decroly, Dewey, Freinet ont marqué l'histoire de la pédagogie parce qu'ils ont été des innovateurs.

Que reste-t-il à innover?

Prenons quelques exemples simples applicables dans notre pays.

1. Deux écoles en une!

Nous engageons des professeurs qui ont tous une formation et des diplômes équivalents mais des qualités et des aptitudes très différentes et nous leur confions, en gros,

100 des tâches identiques: l'enseignant face à une classe d'élèves:

Nous regrettons ensuite qu'ils n'aient pas tous la même autorité, le même succès, c'est-à-dire des qualités semblables.

Si l'on sait que les interventions des professeurs occupent 60 à 70% du temps d'un cours:

- On pourrait choisir certains professeurs qui donneraient uniquement des cours. Le nombre d'élèves, c'est-à-dire, l'importance de l'auditoire ne jouerait pas un grand rôle. Cela reviendrait au même qu'il y ait 10 ou 50 ou 100 élèves dans la classe.
- Il faudrait alors désigner d'autres professeurs qui animent des travaux de groupes (exercices, applications, expériences, etc. . . .)
- Certains professeurs pourraient encadrer des élèves plus âgés qui seraient les tuteurs d'élèves plus jeunes.
- D'autres professeurs seraient ravis et efficaces s'ils pouvaient travailler sans élèves, en étant engagés pour concevoir, préparer, et fournir du matériel pédagogique et tous les documents nécessaires aux travaux de groupe et au travail personnel des élèves.

La diversification des tâches conduit à une multiplication des responsabilités, donc à une augmentation du rendement et de l'intérêt au travail.

Nous avons dit dans quel contexte on peut donner des cours, à 10 ou 100 élèves à la fois. Nous avons dit aussi, les exemples sont nombreux, qu'on peut passer de 36 leçons hebdomadaires à 20 sans risques, en se donnant d'autres moyens.

Pourquoi ne pas imaginer, à l'avenir, que certains élèves viendraient en classe le matin seulement, d'autres l'après-midi (on peut même alterner s'il le faut) et avoir deux équipes distinctes d'élèves dans une même salle, donc dans une même école.

- D'où une obligation pour l'élève d'être plus responsable (l'école crée souvent un état de dépendance).
- Une obligation pour l'école de mettre à disposition du matériel pédagogique bien élaboré pour le travail personnel.
- Une possibilité de mieux utiliser les professeurs.
- Une possibilité de pratiquer des tarifs raisonnables
- Une possibilité pour certains élèves plus âgés de travailler partiellement pour participer au coût des études.

2. La création de satellites

Plutôt que de chercher par tous les moyens à remplir une grande école, pourquoi ne pas créer un, deux ou trois satellites, c'est-à-dire de petites unités scolaires dans des quartiers ou des régions nouvelles en allant à la rencontre des familles. Il peut s'agir de quelques degrés et pour terminer leurs études, les élèves, alors plus âgés, reprendront le chemin de l'école principale et contribueront à augmenter les effectifs des classes terminales souvent moins nombreuses.

3. Le crédit de formation

Dans les *écoles de commerce*, de *secrétariat* ou de toute autre *formation professionnelle*, si les effectifs ont tendance à diminuer ou s'ils n'augmentent pas suffisamment, on peut envisager de faire crédit aux élèves:

- Imaginer un contrat qui prévoit le paiement de *50% du tarif* pendant les 2 ans d'études et le paiement du solde pendant les 2 ou 3 premières années d'activité professionnelle.

Les avantages sont multiples:

- Cela ne concernera jamais tous les élèves.
- Cela permet de pratiquer des tarifs raisonnables; sans limiter le recrutement à un milieu social trop favorisé.
- L'élève qui participe au paiement – même plus tard – est souvent plus motivé.
- Il peut demander à ses parents de l'inscrire dans une école privée, sachant que le montant qu'ils auront à payer est encore supportable.

Le système peut être assorti de garanties, par certains types d'assurances.

Cela pourrait provoquer un manque de liquidités au moment de l'introduction du système. Toutefois, si les effectifs de chaque classe augmentent (sans qu'il y ait augmentation immédiate du nombre de classes), les effets seront peu sensibles. Au bout de quelques années, il n'y aura plus que des avantages.

4. L'enseignement bilingue

C'est une proposition que j'ai déjà faite en d'autres lieux.

Créer en Suisse romande une école pour des enfants dès l'âge de 6–7 ans, où, à part le français et éventuellement l'histoire, les mathématiques ou une autre matière, tout l'enseignement se donne en allemand. Les enseignants étant tous, de langue allemande (sauf les professeurs de français).

Faire qu'en Suisse, par ce type d'enseignement, par des échanges et des séjours linguistiques, ces enfants soient bilingues à 15 ans.

On peut prévoir l'inverse en Suisse alémanique.

L'Etat qui limite l'enseignement privé ou en langue étrangère dans certains cantons, ne pourrait qu'applaudir à une telle initiative sous peine de critiques et de risques politiques. Il y a peut-être même matière à subvention spéciale . . .

Une telle activité, même en externat, peut connaître un succès très rapide.

En outre, les ressources extérieures sont nombreuses, p. ex: la pratique quotidienne par téléphone avec des personnes bénévoles, qui seraient ravies de parler leur langue maternelle avec un enfant.

5. Accord entre plusieurs écoles pour le lancement d'un nouveau programme

Même si c'est une opération qui ne rapporte pas d'argent, c'est une action de relations publiques de grande valeur si en plus, elle rend service à des familles et des enfants tout en étant utile aux écoles privées.

6. Accord d'association avec une école à l'étranger

Allemagne, France, Angleterre, USA . . .

Les demandes d'échanges et de voyages seront de plus en plus nombreuses. Le prestige d'une association officielle avec une bonne école étrangère n'est pas négligeable non plus.

Comme vous l'aurez constaté, je n'ai volontairement pas parlé de progrès, de nouvelles perspectives, ou de nécessité d'investissement dans le domaine technique.

Un certain matériel est nécessaire qu'il ne faut pas confondre avec une *course éffrénée* à l'acquisition de matériel et gadgets coûteux, pour être à la mode. Laissons cela à l'école publique qui en a les moyens.

On peut au contraire, utiliser le progrès pour prévoir des systèmes plus simples et plus mobiles que les techniques les plus sophistiquées et les plus chères.

7. Pour l'enseignement des langues

L'avenir est probablement davantage du côté des ondes ultra-courtes et de l'infrarouge qu'aux installations fixes où chaque place et chaque élève est relié par un fil – je dirai même attaché par un fil.

Il y a dans ce domaine, qui est en expérimentation aujourd'hui, de nouveaux espaces d'exploration qui n'attendent que l'imagination des pédagogues.

L'école de l'avenir ne sera sans doute plus tout à fait celle que vous dirigez aujourd'hui ou que vous avez créé même si elle vous donne pourtant entièrement satisfaction.

Si vous le voulez bien, ce sera l'école dont les habitants de votre région auront besoin qu'ils auront envie de choisir, qu'ils accepteront de payer et qui leur fera délaisser les spacieux locaux modernes, somptueux et bien équipés de l'école publique gratuite installée en face de chez vous!

Informationen / Informations

Dänemark – mehr Schüler in Privatschulen

Dieses Jahr gibt es mehr Kinder denn je in Privatschulen. In den öffentlichen Schulen verringert sich die Anzahl Schüler stetig, doch die Erwartung, dass kleinere Jahrgänge auf Privatschulen eine Auswirkung haben werden, hat sich nicht verwirklicht. Gegenwärtig gibt es 66 500 Schüler in Privatschulen, etwa 1 800 mehr als 1984/85. Gleichzeitig jedoch ist die Anzahl Schüler im öffentlichen Schulsystem um 16 000 auf 642 000 gesunken. Folglich besuchen nun 9,4% aller Schüler in schulpflichtigem Alter Privatschulen – im Vergleich zu 9% im letzten Jahr und 6% vor 10 Jahren, also 1975/76.

Grundsätzlich gibt es in Dänemark zwei Arten von Privatschulen. Die privaten «realskoler» (Sekundarschulen), welche im allgemeinen einen soliden, auf Prüfungen ausgerichteten Unterricht anbieten, sind ständig bis zur Kapazität gefüllt. Neue Schulen in diesem «realskoler» Stil werden jedoch selten gegründet. Die andere Art von Schule, die jetzt eingeführt wird, bietet eine eher liberale Methode, ohne formell anerkannte Schlussprüfung an. Diese «Lilleskoler» haben die gleichen pädagogischen Prinzipien wie die Obengenannten, jedoch wird mehr Gewicht auf die direkte Teilnahme der Eltern und die freien Aktivitäten der Schüler gelegt. Solche Schulen wurden in den sechziger Jahren bevorzugt. In den siebziger Jahren, als man die Rezession zu spüren begann, hatten neue Privatschulen hauptsächlich «ernsthaften» Charakter und legten das Gewicht z. B. auf christliche Werte. Heute hat es im Ganzen 380 Privatschulen (von welchen 13 in 1984/85 gegründet wurden), im Vergleich zu 285 in 1977/78.

Es gibt mehrere Erklärungen für die Tatsache, dass eine ständig wachsende Anzahl von Eltern ihre Kinder in Privatschulen schicken. Eine der Ursachen könnte die sogenannte «Privatisierung der Graswurzeln» sein. Es wird angenommen, dass Eltern, welche ihre Kinder in Privatschulen schicken, «grüne»/ökologische Organisationen unterstützen, an Umweltproblemen interessiert sind und Dorfvereinen und anderen